Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20260429-DEL2026_033-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	23
présents	22
votants	22

L'an deux mil vingt six
Le 29 avril
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-DOLAY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Patrick GERAUD, Maire

Date de la convocation : 22 avril 2026

Présents : BERTET Audrey - BONPOIL Viviane - BOSC Joël - CHESNIN Nicolas- CRESPEL Bruno – DAVID Gaëlle – DELAROQUE Eugénie – DENEUX Aurélien – DURANT Dominique - GUIHARD Sébastien - GERAUD Patrick - GURIEC Nicolas – HAMON Jean-Pierre – HERVY Ludivine – LECANU Hervé - LAROCHE Benjamin - LEPAGE Anne - PELLION Stéphane– PERRAIS Isabelle - ROBIN Stéphanie - ROUSSE Yannick - SIRLIN Isabelle

Absente : CANAUX Patricia (arrivée à 20h15)

Madame Audrey BERTET est nommée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°2026-33 – DÉSIGNATION DE DEUX DÉLÉGUÉS À L'AIDE

L'association « **AIDE Emploi Services** » qui a pour mission l'inclusion dans l'emploi des personnes qui en sont éloignées par des missions de travail parfois brèves parfois plus longues auprès des particuliers, des associations, des collectivités locales et des entreprises.

C'est par la mise en situation de travail avec un accompagnement social et professionnel qu'AIDE EMPLOI SERVICES œuvre, depuis 42 ans, au service des personnes privées d'emploi et au service du territoire. AIDE Emploi Services est reconnue Association Intermédiaire depuis 1987 et est conventionnée avec l'État pour les communes du « Pays de Redon et de Vilaine ».

Dès sa fondation, les communes ont joué un rôle clé dans la création et la gestion de cette association, convaincues que la proximité est essentielle pour soutenir les personnes éloignées de l'emploi.

Les statuts prévoient ainsi la présence d'un·(e) élu·(e) communal·(e) e et d'un·(e) suppléant·(e) au sein du collège des collectivités locales.

Monsieur Le Maire invite donc le Conseil Municipal à procéder à la désignation deux membres qui siègeront aux assemblées Générales avec voix délibérative.

Après délibération et vote à l'unanimité le Conseil Municipal proposé :

- Mme Isabelle SIRLIN Titulaire
- Mr Stéphane PELLION Suppléant

Pour Extrait Certifié Conforme
À Saint-Dolay, le 07 mai 2026

Le Maire,
P. GÉRAUD